

L'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE



COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE

Couvrons la tour Lhermitte !



Une convention vient d'être signée entre l'association de mise en valeur du château de Coucy et la Fondation du Patrimoine dans le cadre du lancement d'une souscription visant à permettre les travaux de couverture de la tour Lhermitte.

Photo : La tour Lhermitte, « découronnée » au XVI^e siècle pour l'installation de canons. L'AMVCC y a mené d'importantes restaurations. Il faut aujourd'hui couvrir l'édifice.

Une convention vient d'être signée entre l'association de mise en valeur du château de Coucy et la Fondation du Patrimoine dans le cadre du lancement d'une souscription visant à permettre les travaux de couverture de la tour Lhermitte.

« IL semblerait que les tours aient été couvertes de toits en poivrière jusque la fin du XVI^e siècle, et puis sur celle-ci, on a perdu la toiture et un étage, voire deux ». Montrant les archères laissant penser qu'un escalier menait en effet à d'autres étages, Patrick Caux, président de l'association de mise en valeur du château de Coucy (AMVCC), guidait Philippe Choppin de Janvry, délégué régional de la Fondation du Patrimoine, à l'intérieur de la tour Lhermitte.

MM. Caux et Choppin de Janvry ont signé samedi une convention pour lancer la souscription qui permettra d'engager les travaux de mise hors d'eau de la tour, avec couverture de la salle du rez-de-chaussée. « Si dans la restauration on s'arrête comme ici à mi-étage, expliquaient Patrick Caux et son trésorier Grégoire Leray, il faut protéger la structure pour l'avenir.

Souscription/ subvention

Nous avons des pierres qui ont été reprises, des corniches remplacées deux fois en vingt ans déjà ! Il faut assurer une mise hors d'eau pour faire les finitions sous plafond dans de bonnes conditions ».

Il faut couvrir l'édifice pour le protéger des intempéries et en faire notamment un

espace d'exposition.

Il s'agit d'un chantier qui va au delà des compétences de l'atelier taille de pierre de l'AMVCC, nécessitant l'intervention d'entreprises extérieures.

La Fondation du Patrimoine accordera une subvention au moins égale au moment récolté dans le cadre de la souscription, ouverte jusqu'à la fin des travaux, qui débiteront cet été.

« Les travaux, précisait Philippe Choppin de Janvry, devraient représenter un coût de 38.000 euros.

Si la souscription couvre 5 % du montant, nous donnons un euro de subvention pour un euro de souscription. Et si la souscription rapporte plus, nous essaierons de faire mieux, avec un plafond se situant vers 15.000 euros ».

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a également été sollicitée pour épauler ce projet.

François Fené

Pour tout renseignement concernant la souscription pour permettre la réalisation de la couverture de la tour Lhermitte, contacter l'association de mise en valeur du château de Coucy, 7-9 rue du Pot d'Etain à Coucy-le-Château. Tél. 03.23.38.88.93. e-mail : amvcc@free.fr



Auteur :

Article paru le : 15 avril 2008